Des technologies pour la vie

BOSCH

Jusqu'à **80 € remboursés**

pour l'achat d'un aspirateur Bosch dont

20 € à utiliser dans l'enseigne de votre achat.

Offre valable du **12 août au ~~01 novembre 2026~~ 31 décembre 2026** inclus.

Scannez et participez !
ou rendez-vous sur le lien pour participer :
https://bosch-aspi-offre-promotionnelle.fr



*Basé sur des tests internes en comparaison à un nettoyage classique (aspirateur filaire sans sac Bosch puis serpillière balai plate standard).

Règlement de l'opération n°2026620
« Opération Promocard Aspirateurs Bosch »
Prolongation jusqu'au 31/12/2026

1. Société organisatrice
La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée **«Opération Promocard Aspirateurs Bosch»** - Opération n°2026620 (Ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Bosch, marque déposée par Robert Bosch Gmbh. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération
En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées
Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :
- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté entre **12/08/2026 et le ~~01/11/2026~~ 31/12/2026 inclus**, un aspirateur Bosch neuf parmi la liste des références ci-après détaillées dans :
 - L'un des magasins Boulanger ou boulanger.com, hors marketplace ;
 - L'un des magasins Connexion Partenaire Boulanger ou sur connexion.fr, hors marketplace ;
 - L'un des magasins Darty ou sur fnac.com ou darty.com, hors marketplace

participant à l'Opération. Les produits doivent être vendus et expédiés par Boulanger, Connexion Partenaire Boulanger, Darty ou Fnac.
- S'être fait livrer l'appareil concerné par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation
• **ACHETEZ** un aspirateur neuf parmi la liste des références ci-dessous détaillées **entre le 12/08/2026 et le ~~01/11/2026~~ 31/12/2026 inclus** dans un magasin Boulanger ou boulanger.com ou dans un magasin Connexion Partenaire Boulanger ou sur connexion.fr ou dans un magasin Darty ou sur fnac.com ou sur darty.com ; HORS MARKETPLACE ;
• **RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** https://bosch-aspi-offre-promotionnelle.fr **au plus tard le ~~15 novembre 2026~~ 15 janvier 2027 inclus** pour participer à l'offre.

Famille de produits	Références concernées par l'offre	Montant total de remboursement sous forme de carte de paiement dématérialisée	Dont un Montant dédié à l'enseigne dans laquelle vous avez acheté le produit
Aspirateur laveur	BHF61BX	80 €	20 €
	BHF41WX	70 €	20 €
Aspirateur sans sac	BGS21POW2 BGS41FAM	40 €	20 €
Aspirateur avec sac	BGL41FAM1H BGL41HYG1L	30 €	20 €

• **COMPLÉTEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE** en indiquant :
- vos coordonnées personnelles
- la référence du produit acheté qui bénéficie de l'Opération.
- la date d'achat du produit éligible ainsi que l'enseigne dans laquelle vous avez acheté votre produit.

• **TELECHARGEZ VOTRE PREUVE D'ACHAT** (facture ou ticket de caisse). **Entourez impérativement** la référence exacte du produit concerné, le montant, la date d'achat et l'enseigne. **Conservez l'original à titre de garantie.**

• **TELECHARGEZ UNE PHOTO DU CODE-BARRES ORIGINAL DÉCOUPÉ SUR L'EMBALLAGE** (le code-barres doit obligatoirement être découpé du carton d'emballage - code commençant par : 424200...).



• **RÉPONDEZ AUX QUESTIONS** posées sur votre expérience d'achat.

• **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.**
Le participant recevra dans un premier temps un email l'informant de la prise en charge de sa participation. Ensuite, après vérification de la preuve d'achat et de la participation, si celles-ci sont validées alors le participant recevra un second email dans sa messagerie pour l'informer de la validation de sa participation et la confirmation de sa dotation. Si la preuve d'achat d'un participant n'est pas validée, il recevra un email afin qu'il puisse compléter sa demande au plus tard le ~~30 novembre 2026~~ 31 janvier 2027.
Le participant dispose d'un maximum de trois (3) régularisations par dossier. Au-delà de ces trois (3) régularisations, le dossier sera définitivement invalidé. Les dossiers non conformes et non régularisables au regard des modalités de l'offre seront invalides immédiatement, sans possibilité de régularisation.

5. Conditions générales
Le participant recevra un remboursement sous la forme d'une carte de paiement dématérialisée qui sera envoyée à l'adresse email renseignée lors de la participation dans un délai maximum de 8 semaines après validation de la participation et des preuves d'achat.
La carte sera créditée en fonction du produit acheté. Sur ce montant disponible, 20 € seront utilisables uniquement dans l'enseigne dans laquelle le participant a réalisé l'achat :
- Si l'achat a été effectué chez Fnac ou Darty en magasin ou en ligne, sur le montant disponible, les 20 € seront utilisables uniquement dans les enseignes Fnac/Darty en magasin ou en ligne.
- Si l'achat été effectué chez Boulanger ou Connexion partenaire Boulanger, sur le montant disponible les 20 € seront utilisables uniquement dans l'enseigne Boulanger et/ou Connexion.

Cette carte de paiement fonctionne, comme une carte bancaire, sur tout le réseau d'acceptation Visa. Elle est utilisable pendant 1 an à compter de la date de fin d'opération.
Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le même produit. Frais de participation non remboursés. **Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer** (même nom, même adresse, et/ou même adresse e-mail et/ou même produit). Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs adresses emails. Offre limitée à un (1) produit parmi la liste des références éligibles. En aucun cas la valeur du remboursement, à savoir le montant crédité sur la carte ne pourra excéder le prix de vente total de(s) appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc..).
Toute demande incomplète, illisible ou non conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraineraient l'annulation de la participation concernée. Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. **Toute participation frauduleuse pourra donner lieu à des poursuites et à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et une amende de 45 000 euros**.
Sans préjudice de l'application des dispositions d'ordre public relatives à la prescription légale, aucune réclamation auprès de BSH Electroménager et relative à la désignation du participant ne sera prise en compte si elle parvient à BSH au-delà du ~~31/12/2026~~ 28/02/2027.

6. Responsabilité de la Société Organisatrice
Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles
Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Les données font l'objet d'une saisie par le département Marketing de BSH et un prestataire, Promo.Dev, situé au 276 avenue du Douard – 13400 Aubagne, qui effectue la saisie, contrôle la validité de la participation à l'Opération, et envoie le remboursement sous forme de carte bancaire dématérialisée. Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : https://www.bosch-home.fr/juridique/mentions-legales/protection-des-donnees
Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu. Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige
La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents. Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez nous contacter au plus tard le ~~31/12/2026~~ 28/02/2027 en remplissant le formulaire de contact du site de l'opération https://bosch-aspi-offre-promotionnelle.fr ou en contactant le 04.13.68.05.98 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 17h. Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même. Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur www.bosch-home.fr